



# PÔLE TECHNIQUE

## COMMISSION FEMININE PV N° 2

10 septembre 2024

Présidence : Mme Sophie Charruet

Présents : Mme Sophie Charruet, assistant Sandy Audemar, Laurent Abrachy (CTD).

En visio : Emilie Bordiga, Clarisse Panaias, Martine Benso

Excusés : Maria Amélia Ribeiro de Souza, Roseline Alias. Non excusé : Carla Campos Calheira.

### MODALITES DE RECOURS

*Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée*

*- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;  
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.*

*Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera porté au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombant sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.*



# PÔLE TECHNIQUE

La séance est ouverte à 18H00.

Ordre du Jour

➡ Rentrée du foot Féminin

La présidente et le CTD DAP rappellent le fonctionnement avec d'un côté le suivi des compétitions en mode restreinte (régalien) et de l'autre des moments en plénière (développement de projet).

La commission restreinte doit se réunir à minima tous les 15 jours, pour entériner les résultats et les modifications de calendriers. Il faut à minima être trois membres.

La réunion plénière se tiendra elle tous les mois, voire plus en fonction des événements.

Restreinte : S. Charruet, M-A Ribeiro de Sousa, E. Bordiga.

- ➡ D1F Seniors : E. Bordiga et S. Charruet
- ➡ Critérium U17F : M-A Ribeiro de Sousa
- ➡ Coupe des Alpes Futsal : C.

Panaïas Plénière : Tous les membres

## CALENDRIER GENERAL

En raison de la participation à La Coupe De France Féminine pour le club de L'AFCV à la date du 9 septembre la commission féminine restreinte a décidé de décaler la 1<sup>ère</sup> journée à la date du 15 Septembre. (Voir nouveau calendrier).

Les clubs de L'AFCV et de Sisteron participeront à la Coupe Méditerranée. 1<sup>er</sup> tour le 3 novembre. Une modification a été apportée dans le calendrier. (Voir nouveau calendrier)

Equipes engagées à ce jour pour la saison 2024-2025 : CA DIGNE, AFCV 1, OBSC, US VIVO 04, FC CERESTE REILLANNE, Entente Sisteron/Mison/Aiglun.

Formule championnat : aller-retour (10 matchs).

**Rentrée du Foot Féminin** : Samedi 5 octobre à Sisteron (fin d'après-midi)

### **Formule Play off**

- Match aller seulement (2 matchs max).



# PÔLE TECHNIQUE

- Play off match weekend du 22 et 23 mars.

## Match 5<sup>eme</sup> et 6<sup>eme</sup> place :

- 5<sup>eme</sup> du classement final contre 6<sup>eme</sup> du classement final. (Le match se joue chez le 5<sup>eme</sup>).

## ½ Finales :

- 1<sup>er</sup> du classement final contre 3<sup>eme</sup> du classement final.
- 2<sup>eme</sup> du classement final contre 4<sup>eme</sup> du classement final (les matchs se jouent chez le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>eme</sup>).

## Finale du championnat (terrain neutre avec les 4 équipes présentes sur le même lieu.).

- 3<sup>eme</sup> et 4<sup>eme</sup> place : Perdant de la ½ finale 1 contre perdant de la ½ finale 2.
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> place vainqueur de la ½ finale 1 contre vainqueur de la ½ finale 2.

## Coupe Richerme

- Tour de cadrage : weekend du 8/ 9 février 2025 (1 seul match un tirage au sort aura lieu.)
- ½ Finale weekend du 5/6 Avril 2025.
- Finale weekend du 7/ 8 Juin 2025.

## Coupe Futsal Sénior F et U17F

- Coupe hiver : weekend du 25 /26 Janvier 2025.
- Coupe printemps : weekend du 26 /27 Avril 2025.

## SUIVI DES COMPETITIONS

### Coupe de France Féminine

Participation de l'équipe de l'AFCV.

Tour N°2 : AFCV- SC Aix Féminin le 15/09/2024 à 15H.

En raison de la participation à la Coupe de France Féminine, le match suivant est reporté :  
Match N° 28769034 OBSC-AFCV. En attente d'une date de reprogrammation.

## RENTREE DU FOOT FEMININ

La rentrée du Foot Féminin aura lieu le samedi 5 octobre 2024 à Sisteron.  
Le détail de l'organisation est donné et les membres présents se positionnent sur des ateliers.  
Le rendez vous est fixé à 10H30 au stade.



# PÔLE TECHNIQUE

## Déroulement de la journée :

Accueil des joueuses à partir de 11H30.

Rassemblement des jeunes filles U6F à U15F. Licenciées ou non licenciées.

Participation de la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose.

Ateliers techniques, socio éducatifs, match de 12H à 14H.

A 15H rencontre sportive GFA (U15F) contre AS Cannes. Quelques filles pourront être ramasseuses de balles.

A partir de 17H un tournoi féminin sénior clôturera cette journée.

Un pot de l'amitié clôturera cette journée.

La séance est levée à 19H00

Prochaine réunion jeudi 14 novembre à 18H.

**Présidente de séance**

**Sophie CHARRUET**

**Secrétaire de séance**

**Emilie BORDIGA**